
5.

POUR UNE VILLE DYNAMIQUE ET OUVERTE SUR L'EXTÉRIEUR

Le constat :

Tout le monde s'accorde à reconnaître que le tissu associatif d'Etréchy est riche et constitue un atout pour notre commune, de même que les commerces de proximité sont précieux. Cependant, bien des choses restent à faire et à imaginer avec les associations et les commerçants pour favoriser leurs actions.

Nos propositions :

Notre volonté est d'accompagner le dynamisme des associations tout en veillant scrupuleusement à respecter leur indépendance.

Le maintien du commerce local fait aussi partie de nos préoccupations car nous le savons en difficulté.

Enfin, concernant les relations de notre ville avec l'extérieur, notamment l'Etat et les autres collectivités, **nous mettrons fin à la politique de méfiance pratiquée ces dernières années.**

LA COMMUNICATION

Favoriser la vie associative est au cœur de notre projet, c'est la raison pour laquelle nous proposons de :

- **Procéder à une écoute attentive des besoins des associations.**
- **Rechercher une complémentarité dans leurs activités autour de projets fédérateurs.** Nous voulons inciter les associations à travailler ensemble et à mieux se connaître.
- **Apporter aux associations, non seulement un soutien financier mais également un soutien matériel.** Sans tomber dans l'assistanat ou dans l'excès, on peut envisager que certains équipements puissent ponctuellement être prêtés et installés par les services techniques municipaux.
- **Créer une maison des associations.** C'est un projet dont il faudra préalablement s'assurer de la pertinence et de la viabilité auprès des intéressés. L'idée est de permettre aux associations de disposer de locaux, de mobiliers et de matériel bureautique qu'elles pourront partager.

ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !

LE COMMERCE LOCAL

C'est un élément qui contribue au dynamisme d'Etréchy et auquel nous sommes tous attachés. Malheureusement, comme dans beaucoup de communes de la grande couronne, il connaît des difficultés face à la concurrence des grands centres commerciaux. Il serait tout à fait irréaliste d'affirmer que la commune a les moyens d'inverser cette tendance mais elle peut au moins tenter d'en atténuer les effets en développant une politique plus volontariste en faveur du maintien du commerce local. C'est l'attitude que nous adopterons grâce aux actions suivantes :

- **Favoriser les ouvertures de nouvelles boutiques et annoncer les animations des commerçants** dans le journal municipal,
- **Sensibiliser** chaque fois que possible la population à **l'importance d'acheter localement**,
- Participer à **l'organisation et à l'animation de quinzaines commerciales** en partenariat avec les commerçants notamment à l'occasion des fêtes,
- **Améliorer l'attractivité commerciale du centre ville en liaison avec le marché qu'il faut revitaliser.**
- S'appuyer sur les outils juridiques existants pour **maintenir l'activité commerciale.**

L'OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR

Une commune ne peut se contenter de son « pré carré ». Sa capacité à s'ouvrir sur les autres, sur les préoccupations de notre temps, sur des partenaires qu'ils soient proches ou plus lointains est un signe de dynamisme et de vitalité. Là encore, notre approche sera différente des conceptions mises en œuvre actuellement. Pour y parvenir nous souhaitons :

- **Mieux accompagner le dynamisme du comité de jumelage.** Le soutien financier de la commune existe, mais nous pensons qu'il sera encore plus efficace avec un véritable réengagement de la ville dans la démarche de jumelage. C'est la ville qui est jumelée et il faut qu'elle s'implique davantage.

ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !

- **Participer à des actions humanitaires.** Il ne s'agit pas forcément de mobiliser des fonds communaux mais plutôt de favoriser une prise de conscience, une démarche de solidarité envers ceux qui connaissent en France et même en dehors de nos frontières des difficultés à vivre. L'essentiel est de montrer l'exemple et de permettre à la générosité de chacun de s'exprimer. C'est un travail à mener avec les écoles et les jeunes toujours prompts à s'investir et à participer («Téléthon», «Course contre la faim», etc.)
- **Développer la coopération intercommunale.** Etréchy doit davantage assurer son rôle de leader de la communauté de communes «Entre Juine et Renarde» à laquelle elle appartient. A ce titre, il lui revient de proposer des transferts de compétence ayant un véritable contenu et permettant d'améliorer réellement l'offre de services à la population. Pour développer des équipements lourds (type gymnase, piscine), nous n'hésiterons pas à faire le choix d'une coopération élargie avec des territoires voisins (Etampois, Dourdannais, Arpajonnais).
- **Soutenir les démarches volontaristes des autres collectivités,** par exemple, le Département et son Agenda 21 en matière d'environnement et de développement durable. Sur des sujets aussi importants, il faut s'inscrire en complémentarité et en relais plutôt que de rester en retrait.
- **Entretenir des relations de respect avec les autres collectivités et les services de l'Etat.** La commune n'a rien à gagner à rechercher l'affrontement. Il ne faut pas perdre de vue que les services de l'Etat sont là pour accompagner les politiques locales, tandis que Région et Département participent largement au financement des projets communaux.

ENSEMBLE, POUR FAIRE AUTREMENT !
